



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale

Duhamel (Québec) J0V 1G0

# AVIS PUBLIC

## Adoption règlement 2025-12

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026 a adopté le règlement 2025-12 modifiant le règlement numéro 2023-03 sur les permis et certificats modifiant les pénalités d'abattage d'arbre, les documents à fournir pour une vidange de fosses septiques et certaines dispositions sur les conditions d'émission d'un permis ou d'un certificat.

Ledit règlement numéro 2025-12 est disponible au bureau de la directrice générale adjointe et sur le site web de la municipalité au [www.municipalite.duhamel.qc.ca](http://www.municipalite.duhamel.qc.ca) pour consultation.

DONNÉ À Duhamel ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Véronic Minot  
Directrice générale adjointe

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Véronic Minot, directrice générale adjointe de la municipalité de Duhamel, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant aux endroits publics désignés par le conseil, soit à l'hôtel de ville et la bibliothèque, entre midi et seize heures, le 5<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six.

  
\_\_\_\_\_  
Véronic Minot  
Directrice générale adjointe